



BOURSE PUÉRICULTURE
Samedi 7 février 2026
Bulletin d'inscription

Exposant :

Nom : Prénom :

Date de naissance : .../.../... Lieu de naissance :

Adresse :

.....

Téléphone fixe : Téléphone mobile :

Adresse électronique :

Numéro de la pièce d'identité :

Délivrée le par la Préfecture de :

Je souhaite réserver :

- table(s) de 2,50 m (2 tables maximum par exposant) au coût unitaire de 10,00 €.
- Je joins mon règlement par chèque libellé à l'ordre de l'AFM Téléthon.**

Règlement :

- La bourse puériculture est ouverte au public de 9h00 à 13h00. L'installation s'effectue de 7h30 à 8h30.
- Respect des consignes sanitaires en vigueur.
- Les objets présentés à la vente sont sous la responsabilité de l'exposant.
- L'organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de vol, bris ou incident.
- Il est interdit de vendre tout autre objet que du matériel de puériculture et des vêtements.
- Les tables sont installées à votre arrivée et devront être rangées lors de votre départ**

Je soussigné(e), déclare sur l'honneur :

- respecter le règlement ci-dessus et accepter que toute annulation de ma part ou de celle de l'organisateur ne pourra donner lieu au remboursement des sommes déjà versées. Par ailleurs, je m'engage à prévenir l'organisateur en cas de désistement.
- que les informations ci-dessus sont exactes
- **m'engager à ne pas partir avant la fin de la manifestation**
- ne pas être commerçant(e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2 du Code de commerce)
- ne pas participer à plus de deux manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R 321-9 du Code pénal)

Fait à Le

Signature

Bulletin d'inscription et chèque à déposer à l'accueil de la mairie ou envoyer sous pli suffisamment affranchi à :
Hôtel de Ville – A l'attention de Mme MOREAU (Bourse puériculture) – rue Nationale – 37320 ESVRES